

**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
AO DME 031/2026**

**Conception, fourniture, montage, essai et mise en service d'une
nouvelle ligne aérienne 30kV**

1. Introduction

La ligne aérienne 30kV TAZADIT existante desservant la zone de production d'eau et autres charges, présente plusieurs défis critiques : vétusté, inaccessibilité due à l'exploitation minière, capacité insuffisante face à la demande croissante (notamment pour les futurs projets de traitement d'eau **Oued Lgah** et les forages de **Lekhreiz**).

Pour pallier ces problèmes et sécuriser l'approvisionnement de l'énergie électrique, la SNIM envisage de construire une nouvelle ligne HTA 30kV suffisamment dimensionnée.

2. Consistance du projet

Le présent AMI a pour objet la sélection des fournisseurs pour la conception, la fourniture de tous les équipements et matériels, le génie civil, le montage, les essais, la mise en service et la garantie d'une nouvelle ligne aérienne 30kV pour remplacer la ligne TAZADIT précitée.

Il s'agit d'un projet clé en main. Le soumissionnaire sera entièrement responsable de la conception finale de la ligne suivant les règles de l'art et normes en vigueur, optimisée à partir du trajet prévisionnel fournie. La ligne principale aura une longueur approximative de 20 km et sera complétée par des dérivations (notamment vers IOE42 et Lekhryza) pour une longueur de 10 km.

3. Financement

Le projet est financé sur fonds propres de la **SNIM**.

4. Conditions de recevabilité des offres

Pour être recevables, les offres des entreprises ou groupements intéressés devront satisfaire à l'ensemble des critères ci-après. Le non-respect de l'un de ces critères entraînera le **rejet de l'offre**.

a- Capacité financière

- Fournir les bilans certifiés des trois (3) dernières années : 2023, 2024 et 2025.

b- Références techniques

Pour être recevable, le Soumissionnaire doit justifier au minimum deux références similaires (Conception, fourniture, montage, essai et mise en service d'une ligne électrique similaire).

Le soumissionnaire doit fournir les CVs du personnel clé qu'il compte utiliser dans le cadre de ce projet, au minimum :

- Un chef de projet : ingénieur - 10ans d'expérience ;
- Responsables montage et essais : électriciens, génie civile. etc ;
- Techniciens

c- Groupements

Les groupements devront fournir, en plus des pièces exigées ci-dessus, l'original ou une copie certifiée conforme de la convention constitutive du groupement. Cette convention doit être notariée.

5. Manifestation d'intérêt

Tout candidat souhaitant participer au futur appel d'offres devra :

- a- Manifester son intérêt en envoyant une demande écrite à l'adresse suivante : emmah-jeih@snim.com, en mettant en copie : mb.meguett@snim.com.
- b- Accompany sa demande par la preuve du versement d'un montant non remboursable de **500 USD** (ou équivalent), correspondant à l'achat du DAO, sur l'un des comptes de la SNIM ci-après :

Société Générale de Paris (France)

- | | |
|--|--------------------|
| ⇒ Banque : 30003 | - Agence : 04980 |
| ⇒ N° compte : 00028013344 | - Clé : 28 |
| ⇒ IBAN : FR76 3000 3049 8000 0280 1334 428 | - SWIFT : SOGEFRPP |

Banque Mauritanienne pour le Commerce International (Mauritanie)

⇒ N° Compte : 158407150109 - SWIFT : BMCIMRMR

c- Soumettre à la SNIM sa manifestation d'intérêt **au plus tard le 12/07/2026 à 15H30 GMT.**

Seuls les candidats ayant manifesté leur intérêt dans les délais impartis seront consultés dans le cadre du présent appel d'offres, qui sera lancé via la plateforme ARIBA de la SNIM à l'issue de la période dédiée à la manifestation d'intérêt. La SNIM se réserve toutefois le droit de proroger le délai de cette phase si elle estime que le nombre de candidatures reçues n'est pas suffisant.